ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

# Arts Visuels : comment l'enseignant peut-il travailler en-dehors (= avant, après) des séances avec intervenant.e ?

L'enseignant.e, même si elle ou il n'est pas spécialisé.e en Histoire de l'Art ou en techniques de création comme l'intervenant.e, peut amener les élèves à engager une dynamique riche autour des moments avec l'intervenant.e :

## AVANT

- CONNAITRE : Faire **découvrir la technique** qui sera abordée (découvertes d'exemples à travers l'Histoire de l'art ; exemple *: l'évolution des outils et matériaux en sculpture*)
- RENCONTRER : montrer des œuvres en lien avec le thème abordé en séance de pratique artistique
- PRATIQUER : Expliquer **le déroulement des séances**, **l'organisation spatiale** nécessaire mise au clair en amont avec l'intervenant), l'exposition possible de travaux
- PRATIQUER : Expliquer les règles en ce qui concerne **le comportement et le rôle attendus** de chacun
-

## APRES

- CONNAITRE : Prendre le temps de revenir sur les techniques découvertes, les écueils rencontrés
- PRATIQUER : Travailler sur la **mise en scène des productions** : où les exposer, pour quoi faire, qui inviter, comment faire connaitre l'exposition
- COMMUNIQUER / VALORISER : Faire partager votre expérience : exposés dans d'autres classes, rédaction d'un article pour le journal de l'école et /ou de la commune, article sur un blog ou site de l'école, …
- BILAN / RETOUR REFLEXIF : Archiver l'expérience : enrichir le PEAC de chaque élève, avec cette aventure.
- PRATIQUER : Prolonger, mettre à profit le travail réalisé avec l'intervenant. Ex : concevoir à votre tour, seul(e) avec votre classe, une nouvelle fresque, une nouvelle série de sculptures

Version 1 du 29 juin 2022
Sandrine Burtin, CPD éducation musicale, ce.ia01-cpdmus@ac-lyon.fr
Claude Massat, CPD arts visuels, ce.ia01cpdap@ac-lyon.fr